

## S.à r.l.

Société à responsabilité limitée. Au-delà de sa signification juridique, cette expression est symbolique d'une évolution culturelle. Jetée avec l'eau du bain de la culpabilité dite judéo-chrétienne, la responsabilité n'est plus très cotée à la bourse des valeurs humaines. De principe moral, elle est devenue une marchandise lucrative pour les assurances et les avocats. On pourrait nuancer l'expression en affirmant que nous vivons dans une société à responsabilité déléguée.

Comme médecins, nous sommes confrontés à une demande sans cesse croissante de certificats de toutes sortes: juges, administrations de l'Etat, directeurs d'écoles, employeurs, employés, organisateurs de manifestations sportives, etc., se réfugient derrière la signature du médecin, plutôt que d'assumer leurs responsabilités.

Mais balayons devant notre porte: en tant que médecin de famille, j'ai le sentiment qu'en une génération, notre sens de la responsabilité à l'égard de la population dans laquelle nous pratiquons s'est également effrité. Du médecin quasiment joignable en tout temps, prêt à soigner toute personne dans le besoin (même alcoolique et sans le sou), notre corporation a progressivement délégué la réponse téléphonique aux appareils automatiques, rechigne à prendre en charge des toxicomanes mauvais payeurs, organise des services de garde pour des territoires de plus en plus grands (certains confrères refusant même froidement d'y participer).

Les frustrations croissantes qui accompagnent l'exercice de notre profession, pour les nombreuses raisons administratives et financières que vous connaissez bien, expliquent, en partie du moins, cette évolution. La façon dont on nous traite, dont on nous considère, diminue certainement notre ardeur au service de la communauté. Mais il s'agit probablement aussi d'une évolution générale de cette société à responsabilité déléguée ...

Cet effritement subtil et progressif du sens de la responsabilité des médecins de famille à l'égard de la population (et non du patient individuel) a toutefois des conséquences non négligeables: telle région se vide de ses médecins au moment des vacances, telle autre se plaint, à juste titre, d'un service de garde mal organisé ou trop distant. Plusieurs sociétés cantonales de médecines sont d'ailleurs confrontées à la menace des autorités sanitaires d'imposer elles-mêmes un service de garde efficace si les médecins n'y parviennent plus. Il est vrai que le paradoxe a de quoi choquer: dans certaines régions, plus le nombre de médecins installés est grand, plus il devient compliqué pour les patients d'en trouver un en cas d'urgence non vitale.

Au Québec, le même effritement s'observe, mais les conséquences en sont plus graves à cause de la pénurie médicale qui y sévit. Les instances politiques, en collaboration avec la fédération des médecins omnipraticiens, ont donc proposé la mise sur pied des Groupes de Médecine de Famille (GMF) - à ne pas confondre avec les Unités de Médecine Familiale qui sont des lieux d'enseignement pilotés par les facultés de médecine - [1]. Ces groupes, composés de 6 à 12 médecins, recevront un soutien financier et logistique du ministère de la santé. En échange, ils garantiront une disponibilité 7 jours/7 et 24 h/24, à domicile si besoin, ainsi que la prise en charge de toute personne inscrite auprès du groupe et nécessitant un suivi médical, quelle que soit sa situation psychique, sociale ou financière.

Les objectifs de ce projet ambitieux sont multiples: améliorer l'accessibilité aux soins, en particulier pour les clientèles vulnérables, désengorger les services d'urgences des hôpitaux, actuellement pris d'assaut par des milliers de personnes ne sachant où s'adresser, diminuer certains gaspillages en revalorisant la médecine de première ligne et en favorisant la collaboration dans le réseau.

Pour soutenir ces GMF, le ministère payera pour chaque groupe le salaire de deux infirmières, une partie de la location des surfaces nécessaires, fournira toute l'infrastructure informatique, avec accès aux bases de données administratives et médicales, et adjoindra un appui financier annuel de base pour chaque patient inscrit auprès du groupe, indépendamment des actes facturés. Une centaine de groupes s'apprêtent à entrer en fonction cette année et seront suivis par de nombreux autres, selon le projet en cours. Le ministère espère que la moitié de la population sera déjà inscrite auprès d'un GMF d'ici 3 ou 4 ans. Le libre choix du médecin et du groupe reste garanti.



Cette tentative de réponse aux graves problèmes que connaît actuellement le système de santé québécois est stimulante. Elle n'aura bien sûr aucun effet direct sur la pénurie, qui doit être combattue par d'autres moyens, mais elle vise à corriger les effets de l'effritement de la responsabilité du corps médical de première ligne à l'égard de la population, observable au Québec comme chez nous, en manifestant un réelle volonté de soutien à la corporation.

Les autorités helvétiques seraient-elles

prêtes à soutenir concrètement les médecins de famille dans leur rôle de premier recours envers la communauté? J'en doute, pour l'instant. Mais elles risquent bien de ne pouvoir éluder la question, lorsque la grogne des citoyens se manifestera plus clairement.

## François Pilet

1 Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, Direction générale des affaires médicales et universitaires: Document de Synthèse sur les Groupes de Médecine de Famille, août 2002.

## **PrimaryScare**

Was Sie schon immer über Sex wissen wollten, ...

... sollten Sie Ihren Arzt fragen. Der kann Sie sicherlich kompetent beraten über die diversen Medikamente, welche die Pharmaindustrie für Probleme im zwischenmenschlichen Bereich bereit hält. Ausser Viagra wird es in Zukunft nämlich noch andere Produkte gegen Erektionsstörungen geben, die für ein erfülltes Sexualleben sorgen. So verspricht eines der neuen Medikamente sogar ein 36 Stunden lang anhaltendes Vergnügen. Ob es denn auch wirklich eines ist, für alle Beteiligten, muss sich noch weisen.

Das weibliche Geschlecht kommt in dieser Hinsicht noch (oder wohl besser Gott sei Dank?) zu kurz: Eine Art «Viagressa» für die Frau gibt es noch nicht, wenngleich erste Studien zu diesem Thema in der Presse bereits heftig diskutiert werden.

SK / Quelle: TA, 3.12.2002 und Blick, 8.1.2003